

FICHE DE PRESENTATION

UAI : 0692159X

Type établissement : COLLEGE

Nom établissement : PAUL EMILE VICTOR

Adresse : 3, bis Avenue Général Leclerc

Commune : 69140 – RILLIEUX LA PAPE

Tél : 04/72/01/80/00

Mail : ce.0692159X@ac-lyon.fr

Descriptif général de l'établissement :

Ce collège de plus de trente ans d'existence a été restructuré il y a une vingtaine d'année. Au dispositif traditionnel de formation sont associées une Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (4 classes), deux classes d'accueil : une pour des élèves nouvellement arrivés en France scolarisés dans leur pays d'origine et une pour des élèves nouvellement arrivés en France non scolarisés antérieurement.

Ce collège scolarise 630 élèves répartis dans 28 classes. Les taux de réussite au DNB se situent en moyenne autour de 80% ces dernières années.

87 % des élèves sont domiciliés dans la zone urbaine sensible.

Le réseau REP+ rassemble le collège et trois groupes scolaires :

- Groupe scolaire du Mont Blanc
- Groupe scolaire de la Velette
- Groupe scolaire des Semailles

Le contrat de réseau s'appuie sur deux points :

- Faire progresser lisiblement les élèves : méthodes d'enseignement, modalité d'évaluation (évaluation positive) et rendus
- Mieux intégrer les valeurs de la République au cœur des différents dispositifs.

Au collège le contrat d'objectifs s'articule autour de trois points :

- Combattre les inégalités scolaires par des pratiques pédagogiques axées sur la construction et l'observation des compétences des élèves.

- Promouvoir des parcours ambitieux pour chaque élève.
- Garantir pour chaque élève un climat scolaire positif propice aux apprentissages.

Au collège le projet d'établissement s'articule autour de quatre axes :

- Axe N°1 : Le collège sans note instauré dès la rentrée 2018 avec le versant enseignement et le versant évaluation.
- Axe N°2 : L'accompagnement des élèves avec le travail personnel, l'orientation et la continuité des parcours.
- Axe N°3 : Le climat scolaire avec le versant élèves (ABMA) et le versant personnels (ABMT).
- Axe N°4 : Le collège au cœur du territoire avec la politique de la ville et la place des parents.

Le collège s'est engagé dans une démarche ABMA depuis la rentrée 2016 (Aller Bien pour Mieux Apprendre : dispositif initié par le Rectorat de Lyon)

Missions spécifiques et compétences requises :

Les professeurs sont susceptibles d'accepter d'être coordonnateur de niveau ou de matière. Les professeurs sont susceptibles d'accepter d'être professeur principal et de faire les séances de vie de classe chaque semaine.

Les professeurs doivent avoir les qualités nécessaires pour travailler en équipe inter-disciplinaires en particulier.

Les professeurs doivent élaborer, participer et coordonner des projets pédagogiques innovants favorisant la réussite de tous les élèves.

Les professeurs doivent pouvoir développer des stratégies pédagogiques innovantes pour la réussite de tous les élèves.

Les professeurs sont susceptibles d'accepter des heures de tutorat, de remédiation et de méthodologie.

Les professeurs sont susceptibles d'accepter des heures d'accompagnement éducatif après 15h30

PROFIL ATTENDU

Bonne aptitude à travailler en équipe et à innover.

Savoir s'impliquer et s'investir auprès des élèves.

Avoir le sens d'un dialogue positif et constructif même dans les situations les plus difficiles.

Savoir faire preuve de bienveillance, d'autorité et de fermeté.

Savoir analyser les situations difficiles pour savoir prendre le recul nécessaire

L'innovation pédagogique et la dynamique collective et partenariale obligatoire.